

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

3EME Réunion de 2016

Séance du 22 juin 2016

**CD20160622_2
id. 2571**

Le vingt deux juin deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET

**INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE
COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le Compte Administratif 2015 de l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **686 064,44 €** qui se décompose comme suit :

- INVESTISSEMENT

Recettes	148 151,36 €
Excédent 2014	612 921,57 €
Dépenses	100 138,21 €
Sous-total.....	660 934,72 €
Restes à réaliser en dépenses.....	50 000,00 €
Excédent d'investissement.....	610 934,72 €

Cet excédent d'investissement 2015 sera repris lors de la prochaine décision modificative de 2016 ainsi que les restes à réaliser.

- FONCTIONNEMENT

Recettes	2 517 088,81 €
Excédent 2014	5 545,86 €
Dépenses	2 447 504,95 €
Excédent de fonctionnement.....	75 129,72 €

L'excédent de fonctionnement de 75 129,72 € est proposé en affectation à des mesures d'investissement en 2017.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2015 du Payeur Départemental concernant l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne ;
- Approuve le compte administratif 2015 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne lequel fait apparaître un excédent global de 686 064,44 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

Pour : 26

Contre : /

Abstentions : 2

Adopté.

Hors de la présence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC